



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE JEANNE-MANCE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 6 avril 2021 à 18h30 à l'école Jeanne-Mance via TEAMS.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Angèle Brodeur	parent
Karine Comtois	parent
Julie Larivière	parent
Geneviève Legrand Durocher	parent
Véronique Paré	parent, présidente
Stéphanie Châtelain	enseignante
Christine Giguère	enseignante
Pamela Morier	enseignante
Caroline Arseneault-Meloche	personnel de soutien
Audrey Brosseau	service de garde

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

Vincent Laporte	directeur
Marilyne Lepage	public
Élise Robert	public

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Julie Larochelle	parent
Mathieu Bélanger	membre de la communauté

1.0 Ouverture de la séance

La présidente, Mme Véronique Paré, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2.0 Mot de la présidente

Mme Véronique Paré montre aux autres participants qu'elle a mis son chandail à l'effigie de l'école Jeanne-Mance.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique Paré propose d'ajouter le point 8.a.ii) Semaine de la terre à l'ordre du jour. Aussi, nous allons déplacer le point 8 d.i) au point 13 et décaler les autres points. De plus, elle demande à ce que nous ne perdions pas de temps et que nous nous mettions tout de suite à la tâche, car M. Vincent Laporte n'est pas en pleine forme.

Il est proposé par Mme Angèle Brodeur et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**CÉ-06-21-001 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 23 février 2021

Il est proposé par Mme Angèle Brodeur et résolu que le procès-verbal du 23 février 2021 soit adopté tel quel.

**CÉ-06-21-002 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.0 Suivi au procès-verbal

a. Club de lecture

M. Vincent Laporte renseigne, les membres du CÉ, sur le club de lecture qui a lieu tous les jours sur l'heure du diner. Ce club s'adresse aux élèves de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> année en raison de 2 jours cycle par classe et il est dirigé par Mme Caroline Arsenault-Meloche. Les parents des élèves faisant partie de ce club ont été avisés.

6.0 Parole au public

Le public ne prend pas la parole.

7.0 Correspondance

Aucune correspondance

8.0 Points de décision

a. Adoption

i. Règles de fonctionnement du SDG 2021-2022

Mme Audrey Brosseau mentionne qu'il y a un seul changement qui a été apporté aux règles de fonctionnement du SDG pour l'an prochain. Si un parent veut que l'un ou ses enfants fréquentent à

nouveau le SDG à partir de septembre 2021, il devra payer le solde qu'il doit avant le retour de celui ou de ceux-ci.

Mme Véronique Paré informe également aux membres que « quelques coquilles » ont été corrigées par elle et M. Vincent Laporte dans le document qui concerne le règlement de fonctionnement du SDG. Les modifications sont en jaune dans le document remis aux membres dans les délais requis.

Il est proposé par Mme Caroline Arsenault-Meloche d'adopter les règles de fonctionnement du SDG tel que présenté.

**CÉ-06-21-003 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

ii. Activité OPP : Semaine de la terre

Mme Angèle Brodeur propose que l'OPP offre, dans le cadre de la semaine de la terre (19 au 23 avril 2021), un haricot et une plante dans un pot (2,5 pouces) à chaque élève de l'école. Les enseignantes recevront, pour leur part, une fiche pédagogique sur ces items. La dépense sera payée par l'OPP et le FDS.

Il est proposé par Mme Christine Giguère d'adopter cette dépense.

**CÉ-06-21-004 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

b. Approbation

Aucun point

c. Information

i. Formation du CE (obligatoire)

Mme Véronique Paré présente aux membres du CÉ deux capsules pour la formation du ministère :

- Rôle et responsabilités du CÉ (#4)
- Fonctionnement du CÉ (#5)

Les fiches #4-9-10 du ministère ont aussi été remises aux membres pour consultation.

ii. Départ d'Amélie Lafortune

M. Laporte informe les membres du CÉ que Mme Amélie Lafortune (orthopédagogue) ne sera pas remplacée. Elle a dû quitter l'école Jeanne-Mance en raison de sa grossesse. Toutefois, Mme Laurence Larivière-Langdeau (orthopédagogue) restera en poste et une ressource enseignante supplémentaire sera en poste d'ici peu.

M. Laporte reste ouvert à l'idée de combler le poste d'Amélie Lafortune si quelqu'un connaît un ou une orthopédagogue qui pourrait être intéressé par ce poste.

iii. Ventilation

Bientôt, Mme Sandra Bernard (concierge) va avoir un outil de mesure à sa disposition pour calculer la qualité de l'air dans l'école.

Mme Karine Comtois veut savoir si M. Vincent Laporte va mettre les résultats de ces calculs sur le site internet de l'école.

M. Laporte stipule que lorsqu'il aura ces chiffres, il en fera part au CÉ. Jusqu'à maintenant la lecture la plus élevée a été de 2500 sur l'heure du diner dans l'une des classes de l'école où les fenêtres étaient fermées.

iv. FDS (Document)

M. Laporte présente aux membres du CÉ le document concernant le FDS.

Mme Angèle Brodeur veut savoir si le nouveau mobilier de la bibliothèque a été commandé. M. Laporte croit que tout le mobilier qui a été commandé pour la bibliothèque a été livré à l'école, mais qu'il sera disposé dans la bibliothèque une fois que les rénovations de cette dernière seront terminées.

v. Kahoot du directeur

Deux fois par mois durant les mois de mars, avril et mai, M. Laporte diffusera un quiz dans les différentes classes. La classe gagnante se méritera un prix.

En ce qui concerne le Kahoot du mois de mars, c'est la classe de Mme Sophie Hovington qui a gagné. Les élèves de cette classe ont pu choisir comment le directeur allait couper sa barbe.

vi. Dons

Grâce à l'opération canettes, l'OPP a amassé 88,95\$ pour l'école. Cette somme est déposée dans le FDS sous l'onglet OPP.

## 9.0 Parole aux membres

a) Parents (OPP)

Mme Angèle Brodeur fait part aux membres du CÉ des différentes activités de l'OPP. En plus de s'investir dans la semaine de la Terre, un membre de l'OPP va participer à la vaccination des 4<sup>e</sup> année qui aura lieu le 12 avril. De plus, des membres de l'OPP répare et recouvre des livres de la bibliothèque.

b) Représentant au comité de parents

Mme Véronique Paré a stipulé que lors du dernier comité de parents, il a été question :

- Des différents programmes particuliers.
- De la politique sur les frais chargés aux parents.
- De la conférence sur l'anxiété.
- De la formation de Mme Patricia Paquin.
- Du Guide EHDEA qui se retrouve sur le site de Centre de services scolaire.

Avant de terminer sur le sujet, elle demande aux membres du CÉ de communiquer avec elle s'ils ont des idées de conférence à venir.

c) Représentant de la communauté

Membre absent, aucune information

d) Personnel de soutien

Mme Caroline Arsenault-Meloche a parlé de la dictée TPL qui a eu lieu dans les différentes classes au cours de la semaine avant le congé de Pâques.

e) Personnel professionnel

Aucun point

f) Personnel enseignant

Mme Paméla Morier parle du club de course qu'elle a mis sur pied, sur l'heure du dîner, avec les élèves de 6<sup>e</sup> année afin qu'ils pratiquent le cross-country. Elle demande si c'est possible de refaire « la douche des pompiers ». Elle demande, au nom de Mme Nathalie Ouellette, s'il est possible que l'OPP offre une ou des collations spéciales à tous les élèves de l'école à la fin de l'année.

Mme Karine Comtois veut savoir si l'école dispose d'un fonds pour le bien-être des enfants et des élèves. M. Vincent Laporte affirme que oui et il attend des suggestions pour le dépenser.

#### 10.0 Mot de la direction

M. Vincent Laporte est inquiet. Il trouve qu'il y a de plus en plus d'élèves en détresse et qu'il y a une vague de découragement et d'épuisement au niveau du personnel de l'école. Il compte garder le soucis d'instaurer une ambiance à la fois professionnelle et légère afin que son personnel se préserve à travers les épreuves.

Il parle aussi du canular que le personnel de l'école a fait aux élèves lors de la journée du 1<sup>er</sup> avril.

#### 11.0 Parole au public

Mme Élise Robert aime bien le projet qui va être mis sur pied par l'OPP pour souligner la semaine de la Terre.

Mme Véronique Paré demande si le mois de l'autisme va être souligné dans l'école. M. Vincent Laporte trouve que c'est une bonne idée afin de montrer aux élèves qu'il est important d'accepter la différence.

#### 12.0 Autres points

Mme Véronique Paré veut savoir s'il est difficile de se procurer et/ou de fournir des masques de la bonne grandeur aux élèves. M. Vincent Laporte stipule qu'il n'y a pas de problème à ce niveau. Il y a trois grandeurs de masques.

### 13.0 Consultation

#### i) Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme Véronique Paré invite les membres du public à quitter le Teams. Elle ferme la séance à 20h24 et ouvre un huit clos. Les membres du CÉ devront se prononcer sur 6 points concernant la direction (en général). Les résultats de ces votes doivent être envoyés à la direction générale du Centre de services scolaire d'ici la fin du mois d'avril.

À 20h30, Mme Angèle Brodeur approuve la prolongation du CÉ.

Les 6 points sont expliqués par Mme Véronique Paré et M. Vincent Laporte. Les membres du CÉ vont pouvoir voter qu'ici quelques jours via une plateforme informatique Forms et ainsi y insérer des commentaires.

Mme Véronique Paré ferme le huit clos à 21h05. La séance ordinaire reprend à ce moment.

Mme Angèle Brodeur propose la façon de procéder et autorise Mme Véronique Paré à remettre les résultats du Forms à la direction générale avant la fin avril 2021.

**CÉ-06-21-005 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 14.0 Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Véronique Paré et résolu que la séance soit levée à 21h06.

**CÉ-06-21-006 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

\_\_\_\_\_  
signature de la direction

\_\_\_\_\_  
signature de la présidente